



NOTE D'INFORMATION



LES OBJECTIFS DU CERCLE

Le **Cercle** réunit, dans un cadre informel, restreint et privé, des personnalités éminentes du monde des affaires et de la politique qui sont associées de manière élitiste et privilégiée aux activités offertes par la **WDA World Diplomatic Academy** et le **Forum de Crans Montana**.

*Le **Cercle** est un outil permanent de rencontres, d'échanges, de consolidation de réseaux, de pénétration de nouveaux marchés et d'approfondissement des contacts individuels.*

Le **Cercle** met à la disposition de ses Membres des synergies uniques leur permettant de :

- 1** – tirer le meilleur parti de ce qu'offre chaque événement en termes de potentiel relationnel. En effet, la superposition sur deux à trois jours d'un nombre impressionnant d'activités et de personnalités ne permet pas toujours une organisation cohérente des emplois du temps.
- 2** – bénéficier d'un **soutien permanent et de haut niveau** permettant de maintenir, entretenir et approfondir les contacts personnels et les synergies
- 3** – bénéficier de solutions permettant de **développer et de renforcer leur visibilité**, tant personnelle que professionnelle, dans des cadres adaptés aux besoins stratégiques de leur communication et de leur développement.

LES MEMBRES FONDATEURS DU CERCLE DU FORUM

Les « Membres Fondateurs » du **Cercle** sont des personnalités choisies tant du secteur public et gouvernemental que du secteur des affaires que l'Organisation tient à associer de manière prestigieuse et qui soutiennent les activités du Cercle notamment de par leurs initiatives.

Les « Membres Fondateurs » du **Cercle** sont en contact permanent avec la présidence de l'Organisation qui leur apporte conseils d'orientation et soutien dans l'ensemble de leurs démarches professionnelles.

Ils bénéficient des mêmes privilèges que les **Membres Associés** mais, en plus, de

- la **possibilité de proposer et parrainer l'organisation d'événements** spécifiques qui leur sont propres
- **participer à des activités prestigieuses** de networking dont ils proposent l'organisation tout au long de l'année

LES MEMBRES ASSOCIES DU CERCLE



Les Membres associés du **Cercle** sont choisis et admis par décision du Conseil de la **WDA World Diplomatic Academy**, présidée par **SAR le Prince Jean de Luxembourg**.

Les Membres associés du **Cercle** sont, en général, des personnes physiques. Si une personne morale est admise, elle désigne alors un Représentant personne physique qui sera l'interlocuteur unique du Cercle, prendra part aux événements et bénéficiera des privilèges offerts.

Le nombre de Membres associés du Cercle est volontairement limité afin de maintenir le très haut niveau et le caractère élitiste du cadre offert.

LES PRIVILEGES DES MEMBRES ASSOCIES DU CERCLE

Les Membres associés du **Cercle** bénéficient sur une base annuelle:

1 – d'une adhésion permanente aux activités de la **WDA World Diplomatic Academy** et de son **Think Tank** ainsi que du **Forum de Crans Montana** (dispense du droit d'inscription et attribution du statut « Platinum »)

2 – d'une invitation personnelle à tous les dîners statutaires et activités diplomatiques organisés par le **Cercle des Ambassadeurs à Paris**

3 – dans le cadre des activités de la **WDA World Diplomatic Academy** et du **Forum de Crans Montana** à travers le monde :

- d'un **statut particulier** leur octroyant une visibilité de qualité au regard des autres participants
- de la **possibilité d'intervenir à titre consultatif dans la préparation des événements et le Programme**, en suggérant des axes et des thèmes d'intérêt pour leurs activités
- de la possibilité de **proposer l'invitation de personnalités** du monde politique, gouvernemental ou des affaires
- de **facilités exceptionnelles de contacts** en étant invités à des rencontres privées (réunions, petits déjeuners, déjeuners, dîners, etc.) rassemblant des personnalités exceptionnelles
- dans le cadre d'un accord préalable, d'une **assistance personnalisée tout au long de l'année** pour l'organisation de leur contacts à l'occasion de leurs voyages et rencontres

CONTRIBUTION FINANCIERE

Les **Membres associés** du Cercle s'acquittent d'une cotisation annuelle.

Les **Membres fondateurs** s'acquittent d'une seule contribution, **unique et forfaitaire** leur ouvrant droit aux privilèges mentionnés sans limitation de durée.